

décisions sur certaines questions stratégiques courantes du fait que quatre des cinq membres du conseil d'administration doivent appuyer des propositions telles que les changements aux gammes de produits et à l'investissement des fonds empruntés.

2. La CDIC a négocié avec G + W au sujet de l'achat de 51 p. 100 de Ginn et de GLC. (En réponse à l'offre de la CDIC, G + W a mis sur pied un ensemble de propositions concernant Ginn et GLC, autre société acquise par G + W et susceptible d'être cédée aux termes de la politique de Baie Comeau.) Les négociations ont abouti à l'établissement des conditions de vente exposées dans l'entente d'achat. L'entente d'achat entre la CDIC et G + W déconte d'une entente conclue par Investissement Canada. Dans sa correspondance, Investissement Canada a fixé les échéances et parlé des négociations avec G + W.

LA FUITE DU 26 AVRIL 1989 CONCERNANT LE BUDGET

Question n° 74—M. Milliken:

Le ministre des Finances a-t-il consulté des spécialistes des questions constitutionnelles non attachés au gouvernement, à la suite de la fuite du 26 avril 1989 concernant le budget, et, dans l'affirmative, quels sont leurs nom et prénoms et leur profession?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Oui

1) Me Roger Tassé, O.C., C.R. Me Tassé est présentement Vice-président exécutif aux Affaires juridiques et de l'environnement chez Bell Canada. Il était antérieurement sous-Ministre de la Justice et sous-Procureur général du Canada et auparavant sous-Solliciteur général du Canada.

2) L'honorable Eugene Forsey, O.C., Ph.D., D.C.L., L.L.D., D.Litt, C.P. M. Forsey est un spécialiste reconnu en droit constitutionnel. Il a été nommé au Sénat en 1970 et a pris sa retraite en 1979. Il est l'auteur de nombreux livres, articles et pamphlets ayant trait aux affaires constitutionnelles, à l'histoire du Canada et à l'économie.

3) Le professeur Peter W. Hogg, C.R. Le professeur Hogg est professeur de droit au Osgoode Hall Law School de l'Université York. Il est l'auteur d'un ouvrage important sur le droit constitutionnel canadien.

Questions marquées d'un astérisque

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, si les questions n°s 20 et 59 pouvaient être transformées en ordre de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que les questions n°s 20 et 59 soient réputées transformées en ordre de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LAIDE REFUSÉE À DES ÉTUDIANTS

Question n° 20—M. Skelly (Comox—Alberni):

Au cours des exercices 1987-1988 et 1988-1989, des étudiants autochtones se sont-ils vu refusés une aide au titre de l'enseignement post-secondaire par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et, dans l'affirmative combien y en a-t-il eu a) au total, b) parmi ceux qui bénéficiaient d'un financement dans le cadre du C-31, dans (i) chaque région du pays (ii) chacune des catégories indiquées dans le communiqué du ministère en date du 14 mai 1987?

(Le document est déposé.)

LES ERREURS DANS LE SYNOPSIS DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Question n° 59—Mme Stewart:

Le gouvernement est-il au courant de l'existence, dans le Synopsis de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis publié et largement diffusé avant les élections du 21 novembre 1988, d'erreurs d'impressions ou d'assertions qui ne traduisent pas fidèlement certaines précisions ou l'intention de l'Accord de libre-échange qui a acquis force de loi le 1^{er} janvier 1989 et, dans l'affirmative, quelles sont-elles en ce qui concerne le ou les passages du Synopsis et le ou les passages correspondants du texte de loi relatif à l'Accord de libre-échange?

(Le document est déposé.)

* * *

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

L'hon. Jean Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Mon-